

fenêtres s/cours 1^{res} classes

**spécial
PES**

**Pour une autre
formation**



VOTRE ANNÉE DE FORMATION est maintenant bien avancée, entre temps de formation et responsabilité de classe. Une année riche mais chargée, trop certainement pour éprouver le sentiment de sérénité et la sensation d'être suffisamment formé-e pour assumer la charge d'une classe à temps plein dans quelques mois*. Pour le SNUipp-FSU, afin de placer les futur-es PE dans les meilleures conditions possibles, il faut repenser la formation initiale avec ambition, notamment, en prévoyant de véritables stages inscrits dans la formation et non pensés « à côté » de celle-ci. Ce n'est pas le sens de la prochaine réforme envisagée par le ministre Jean-Michel Blanquer, qui considère qu'enseigner revient à exécuter de « bonnes » pratiques et que pour être formé, il suffit d'être en classe. Une formation par mimétisme, qui au passage ne coûte pas cher ! Le SNUipp-FSU porte un tout autre projet pour les enseignant-es et pour la réussite de tous les élèves. Il faut voir grand pour l'école ! Et si vous rejoignez le SNUipp-FSU pour défendre cette grande idée ?

* D'après le retour de l'enquête réalisée chaque année par le SNUipp FSU auprès des stagiaires.

3 dossier

**La Maternelle,
école
fondamentale**

6 Infos service

**Prime d'attractivité
Prime d'entrée dans le métier
Mouvement
Changer de département**

7 Question métier

**Covid-19:
quelles adaptations ?**

**en
bref****LES PUBLICATIONS
DU SNUIPP-FSU :**

Le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire du primaire, conçoit des outils pour répondre à toutes vos interrogations et vous accompagner tout au long de votre formation, de votre entrée dans le métier et de votre carrière. NÉOTIT', le petit guide pratique du 1^{er} poste, est édité spécialement pour vous aider dans votre future année de T1. Il compile l'ensemble de vos droits, de vos obligations ainsi que des informations sur les opérations administratives. Vous y trouverez aussi des renseignements plus généraux sur l'école et son fonctionnement ainsi que des informations locales liées à votre département. Bien d'autres publications sont également disponibles: le Guide aides sociales «début de carrière», Bien lire sa fiche de paie, Droit de grève, etc. N'hésitez pas à contacter votre section départementale pour vous procurer ces publications (snuXX@snuipp.fr où XX est le numéro du département).
[snuipp.fr/ le snuipp dans les départements](http://snuipp.fr/le-snuipp-dans-les-departements)

**LES CHIFFRES
DU CONCOURS 2021**

Les 12 et 13 avril prochains se tiendront les épreuves du CRPE. Cette année, 9890 postes d'enseignants sont offerts aux concours pour le 1^{er} degré contre 10 041 en 2020. Les derniers chiffres des inscrits au concours, publiés par le ministère, font état de 100 482 inscrit-es. Ils sont surévalués car ils comprennent les inscriptions multiples et les candidatures non recevables. L'année dernière, moins de 40 % des inscrit-es se sont finalement présenté-es aux épreuves. Le détail est consultable sur le site du ministère, en tapant devenirenseignant.gouv.fr Pour connaître la répartition par académie et par concours des 9890 postes ainsi que l'analyse qu'en fait le SNUipp-FSU: neo.snuipp.fr/crpe-2021-la-repartition-des-1534

RÉFORME DES FORMATIONS

Les conséquences pour l'année à venir

Une fois titularisé-e, vous serez affecté-e à plein temps en classe. Mais pour les futur-es lauréat-es, l'année à venir en tant que fonctionnaire stagiaire en responsabilité à mi-temps en M2 sera une année de transition.

En effet l'INSPE aura à gérer à la fois des M2 en alternance à 1/3 temps en classe et des M2 stagiaires à 1/2 temps en classe. Le CRPE 2021 sera le dernier concours à s'organiser sous cette forme. En 2022, le CRPE et ses nouvelles épreuves se dérouleront en fin de M2.

UNE RÉFORME CONTESTÉE

Dans la réforme voulue par Jean-Michel Blanquer, ce nouveau concours devait être adossé à de nouvelles maquettes de Master... mais leurs mises en place dans les INSPE s'avèrent complexes et créent de fortes crispations. Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports (MENJS) et de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI) tentent de passer en force: délais intenable, absence de dialogue social au sein des instances des INSPE, forte pression des rectorats dans les discussions... De fortes incertitudes demeurent et des disparités voient le jour quant à l'organisation de l'année en M2 l'an prochain. Le carcan du nouveau cursus MEEF et ses

55 % de « fondamentaux » donne peu de marge de manœuvre pour mettre en place sereinement une formation de qualité. Cette répartition entre les composantes, à la fois contraignante et contestable, laisse peu de place à la construction et l'acquisition d'une professionnalité enseignante de haut niveau. Cette réforme va multiplier les contrats pour les étudiant-es se destinant au professorat. Les mettre en responsabilité de classe sur des tiers temps, avant le concours, pour 680 € par mois n'endigera pas la crise de recrutement qui touche profondément notre métier, et impactera plus globalement la qualité de la formation universitaire. La charge de travail sera très importante pour les Master MEEF puisqu'il faudra à la fois rédiger un mémoire, valider l'année de M2, préparer le concours et assurer un service en classe d'un tiers-temps. Le SNUipp, avec les autres syndicats de la FSU, continue à combattre cette réforme aux côtés de tous les acteurs de la formation. Il veillera à ce que les conditions de stage soient les meilleures possibles.

SE SYNDIQUER? UNE VRAIE BONNE IDÉE !

Dès vos premiers pas dans le métier, le SNUipp-FSU vous guide, vous conseille et vous propose outils et informations. Premier syndicat des PE, il est présent dans chaque département. Il vous écoute et vous réunit pour réfléchir, débattre, agir: réunions d'informations syndicales en présentiel ou en visio, permanences à l'INSPE, AG, manifs, stages syndicaux. Il vous représente et vous défend auprès de l'administration pour le mouvement, la carte scolaire, les permutations. Il défend des valeurs fortes: réussite de toutes et tous les élèves, solidarité, équité, défense des services publics, laïcité... Les militant-es du SNUipp-FSU s'investissent au quotidien pour améliorer et transformer l'école, les conditions de travail et la société. Le SNUipp-FSU ne vit que des cotisations de ses syndiqué-es, c'est la garantie de son indépendance. Que vous soyez imposable ou non, vous récupérez 66% de la cotisation. Se syndiquer, c'est être plus forts, efficaces et constructifs ensemble pour défendre l'école, les droits de tous et toutes.

<https://adherer.snuipp.fr/>



La maternelle, école fondamentale

La maternelle, école première, est un lieu d'apprentissage et de socialisation incontournable. C'est le premier lieu de vie où les enfants apprennent ensemble et se reconnaissent progressivement en tant qu'élèves qui appartiennent à un même groupe.

Maîtrise de la langue, découverte de la culture de l'écrit, construction du nombre, découverte du monde et de son corps, développement de la créativité et d'une culture artistique doivent être enseignés de façon structurée et structurante. En s'appuyant par exemple sur les rituels comme Damien Sage, enseignant militant l'exprime p 5. Mais toujours en respectant les besoins des jeunes enfants et en utilisant des situations d'apprentissages adaptées comme le rappelle Mireille Brigaudiot, spécialiste du langage, dans son interview également p 5. Partir de ce que savent déjà et de ce qui intéresse les enfants est nécessaire pour donner du sens et intégrer dans les apprentissages les élèves les plus éloigné-es de la culture scolaire. Grâce à sa pédagogie particulière, l'école maternelle permet à des élèves toutes et tous différents, d'acquiescer ensemble les bases d'une culture commune et de déjouer les effets des inégalités sociales. Les programmes de 2015, qui ont rencontré une forte adhésion de la part de la profession et de l'ensemble de la communauté éducative, ont renforcé le caractère bienveillant de cette école première en faisant notamment la promotion du jeu et d'une évaluation positive basée sur l'observation des progrès de chaque enfant. Or, une note du Conseil Supérieur des Programmes (CSP) remet en question les programmes de 2015, et propose une réorientation de la maternelle en transfor-

Pour permettre la réussite de l'ensemble des élèves, des moyens sont nécessaires adossés à de bons programmes.

mant ses missions, pour y appliquer la vision éditoriale du ministre et un retour à des « fondamentaux » (voir p 4). Ce que dénoncent syndicats et associations. Pour permettre la réussite de l'ensemble des élèves, des moyens sont nécessaires adossés à de bons programmes. Pour avoir un nombre d'élèves par classe permettant de développer des interactions individuelles et en petits groupes, pour travailler avec les « petits parleurs ». Pour assurer un dialogue entre tous les adultes, parents, PE, ATSEM, AESH afin que les difficultés que pourrait rencontrer l'enfant ne s'enkystent pas, que ce dernier se sente toujours soutenu et en confiance, ce qui demande en particulier du temps. Pour scolariser les enfants de moins de trois ans dans de bonnes conditions, parce que certains ont besoin de plus de temps pour réussir. Enfin, le SNUipp-FSU préfère faire confiance à l'expertise et à la profession-

nalité enseignante ainsi qu'aux travaux de la recherche dans tous les domaines d'apprentissage, plutôt que s'appuyer sur les « bonnes pratiques » prescrites dans les guides ministériels. L'ambition de la démocratisation de l'école maternelle à travers des pratiques pédagogiques et didactiques adaptées, doit être portée par une formation initiale et continue exigeante.

LE PROJET DU SNUIPP-FSU POUR LA MATERNELLE

Pour le SNUipp-FSU, l'école maternelle nécessite une solide formation initiale et continue alimentée par les travaux de la recherche pour accompagner les enseignant-es dans la mise en place de démarches et situations d'apprentissage. Elle a besoin d'une ATSEM par classe à temps plein, de RASED dans chaque école et que soit créés des plateaux techniques avec infirmières, médecins et professionnels de la petite enfance pour pouvoir jouer son rôle de prévention. Un réel investissement des collectivités locales dans la construction et l'équipement d'écoles répondant aux spécificités de cette tranche d'âge est nécessaire partout. Enfin, les effectifs de classe sont parmi les plus chargés des pays de l'OCDE. Ils ne devraient pas dépasser 25 élèves par classe, 20 en éducation prioritaire, 15 en Petite Section et Toute Petite Section, conditions indispensables à la réussite de toutes et tous les élèves.

1^{res} classes

Publication du Syndicat National
Unitaire des instituteurs,
professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél.: 01 40 79 50 00
E-mail: neo@snuipp.fr

Rédaction: Secteur débuts de carrière,
C. Briglia, P. Caner, N. Flavier, T. Girard, N. Palacio,
J. Pibouleau, A. Plquois, L. Pontzele.
Conception graphique: Emmanuelle Roncin
et Clément Chassagnard d'après la maquette
de Susanna Shannon / Naja Com.
Impression: Limprime

Une école maternelle fragilisée

Les programmes de l'école maternelle de 2015, plébiscités par la profession et l'ensemble de la communauté éducative, sont le fruit des apports de l'ensemble de la recherche et donnent une orientation pédagogique très forte.

Ils reposent sur l'idée qu'il faut du temps pour apprendre et que tout le monde n'apprend pas au même rythme sans pour autant être mis en échec. Le fait que le cycle de l'école maternelle dure 3 ans permet une progressivité des apprentissages qui respecte le rythme de chaque enfant et contribue au développement langagier, sensoriel, culturel, corporel et social de tous les élèves, en s'efforçant d'utiliser le jeu comme entrée dans les savoirs. Le recours à une évaluation bienveillante basée sur l'observation des progrès de chacune

rappelle que chaque élève peut réussir à l'école. Ces programmes font le pari de la réussite de tous et toutes. En ce sens ils marquent une véritable rupture avec les programmes de 2008 et reprennent largement les propositions du SNUipp-FSU.

UNE MAUVAISE NOTE

Pourtant, dans une note publiée en décembre 2020, le Conseil Supérieur des Programmes, composé essentiellement d'inspectrices et d'inspecteurs généraux et de personnalités proches du ministre, a préconisé à la demande de ce dernier d'y apporter des aménagements et vient s'attaquer aux fondements même de cette école. Cette note traduit la volonté politique d'introduire du normatif là où il y a de la souplesse, des injonctions fermes là où réside la liberté pédagogique, de l'individualisation là où vit le collectif et de réduire les apprentissages et le métier d'enseignant-e à des procédures mécaniques dénuées de sens. Prima-ri- sation, resserrement sur des fondamentaux, culture des « tests » dans le but de classer les élèves dès l'âge de trois ans, ce texte marque un brutal retour en arrière et prouve que ses auteurs tentent de réduire

l'école maternelle à une antichambre de l'école élémentaire avec un enseignement limité au lire, écrire, compter. Or, cette vision de l'école, en plus de créer une véritable rupture avec toute l'histoire de l'école maternelle, implique un renoncement au « toutes et tous capables » qui devrait pourtant guider les politiques éducatives. Cette réorientation a été dénoncée par un collectif de syndicats enseignants et des associations professionnelles dans une tribune parue dans *Libération* le 9 février dernier.



© RYAN FIELDS/UNSPASH



© DR

Damien SAGE est militant et élu au GFEN (Groupe Français d'Éducation Nouvelle). Il enseigne en maternelle à Paris (19^e) en REP.

COMMENT FAIRE DES RITUELS DE VÉRITABLES TEMPS D'APPRENTISSAGE ?

Cette question se pose très vite quand on démarre. Deux axes sont

à prendre en compte : Quels apprentissages ont besoin d'être ritualisés ? Quels points de repères ritualisés permettent de sécuriser les élèves ? Par exemple, présenter chaque matin le programme du jour et y revenir dans la journée permet à tous les élèves de construire un repérage dans le temps et aide les plus anxieux à se rassurer.

QUELS ÉCUEILS ÉVITER ?

Le premier c'est de faire des rituels un bloc de 45 minutes le matin en arrivant. En s'interrogeant sur les apprentissages à ritualiser, on s'autorise à

les placer à différents moments. Ils rythment alors la journée. Par exemple, mes élèves s'entraînent à lire le calendrier chaque matin après la récréation. Ils repèrent les jours passés, les événements à venir, lisent la date. Mes rituels évoluent également dans l'année.

Y A-T-IL DES INCONTOURNABLES SELON VOUS ?

Non. Je me focalise sur ce dont les enfants et moi avons besoin. C'est important de s'appuyer sur ce avec quoi on se sent à l'aise. Chaque matin, après l'accueil,

on chante. J'aime démarrer la classe avec cette activité qui a besoin d'être régulière. Elle me permet de me sentir à l'aise. Quand j'ai débuté cela m'a donné confiance. Le GFEN m'a aussi aidé à choisir mes rituels en questionnant le sens des apprentissages : pourquoi ce savoir existe ? Cela m'aide à choisir les rituels et à les inscrire dans des situations qui ont du sens.



RITUELS : DE VRAIS TEMPS D'APPRENTISSAGE

GHISLAIN LEROY, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Rennes 2 et auteur de « L'école maternelle de la performance enfantine » (Peter Lang, 2020).

1. EN QUOI L'ÉCOLE MATERNELLE EST-ELLE FONDAMENTALE ?

Du côté des sociologues de l'école maternelle, on peut distinguer deux types de registres de justification de l'école maternelle. On peut la justifier pour des raisons psycho-affectives : elle permettrait de donner confiance en soi, d'apprendre à oser créer, dans un climat de bienveillance où chacun est accueilli. On rappellera que tous les enfants ne bénéficient hélas pas d'un tel climat chez eux, ce qui rend nécessaire selon moi qu'une institution publique assume ces missions éducatives, qui valent en soi. Une deuxième tendance situe plutôt l'importance de l'école maternelle du côté de sa lutte contre les inégalités d'apprentissage, pour qu'elle transmette les apprentissages aux enfants les moins bien dotés scolairement par leur milieu d'origine. En vérité, ces deux approches sont conciliables.

La bienveillance peut être comprise comme transmission de la culture à tous, et cette dernière ne passe pas sans un accueil de chaque enfant, dans sa singularité.

2. QUELLE ANALYSE FAITES-VOUS DE LA NOTE DU CSP ?

Elle vise à donner une place plus forte encore aux activités liées à la langue française, aux mathématiques et à l'évaluation, alors même que leur importance n'a cessé de croître depuis plusieurs décennies, mettant les élèves les plus faibles en difficulté dès l'entrée en petite section, créant un climat

d'urgence peu propice à l'apprendre serein. Pour moi, l'urgence est plutôt de former les enseignants à la prise en compte du bien-être de l'enfant. Or, certaines notions de psychanalyse ou de psychologie de l'enfant me paraissent de moins en moins au cœur de la formation. C'est aussi la question d'une formation spécifique à l'école maternelle, et à sa tradition. Autre urgence : mettre au cœur de la formation l'inclusion des élèves les plus faibles, souvent relégués au second plan alors même qu'ils ont tout particulièrement besoin d'interactions et d'étayages adultes, dans le quotidien de la classe.

Langage : conseils aux débutant-es

MIREILLE BRIGAUDIOT, spécialiste du langage

« Les jeunes enfants acquièrent – construisent l'oral dans des échanges avec les adultes. N'écoutez pas les conseils de type « faire apprendre » des mots ou des structures. C'est dans la relation entre eux et vous que se jouent leurs progrès.

Intéressez-vous aux enfants, faites tout pour qu'ils s'expriment, interprétez ce qu'ils disent si vous ne les comprenez pas, valorisez leurs essais, et reformulez tranquillement, expliquez, sans jamais les dévaloriser. L'évaluation positive et les « bonnes » formes les font progresser. Parlez leur de ce qui les intéresse : leurs jeux, leurs soucis, leurs bonheurs, leurs questions. Racontez ou lisez une histoire par jour, reprenez celles qu'ils demandent,

laissez-les ensuite parler, ne leur posez pas de questions fermées. Occupez-vous plus souvent et surtout en petit groupe, des enfants qui sont en retrait, quel que soit le domaine concerné.

Ayez en tête l'horizon de l'écrit dès la PS, plus en MS, souvent en GS. Dans la première moitié du cycle, utilisez l'écrit (usages ordinaires) en expliquant ce que vous faites et ne demandez rien aux enfants. Laissez-les peu à peu participer à partir de la MS. Montrez-vous en train d'écrire, montrez que vous pouvez relire, montrez que vous pouvez adresser cet écrit à quelqu'un. Bruitez individuellement chaque prénom. Allez toujours du son (ce qu'ils entendent lors du bruitage) à la lettre (ce qu'ils voient de la forme de la lettre et son nom) et jamais l'inverse. N'oubliez pas de dire aux enfants que ça les aide à bientôt apprendre à lire. Quand ils se mettent à écrire tout seuls, sans aucune aide, c'est gagné ! »



↳ Mireille brigaudiot
Langage et école maternelle
éditions hatier, 2015
ISBN : 978-2-218-96011-6
↳ mireillebrigaudiot.info

EN BREF



PRIME D'ATTRACTIVITÉ

Le ministère a annoncé, le versement d'une prime dégressive de 100 € mensuels à l'échelon 2, après la titularisation, jusqu'à 36 € à l'échelon 7. Il devrait prendre effet à partir de mai 2021.

PRIME D'ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Un décret exclut désormais du bénéfice de la prime d'entrée dans le métier, soit 1 500 € versés en deux fois lors de l'année de T1, les PE ayant une expérience d'enseignement préalable d'une durée supérieure à trois mois. Le SNUipp-FSU continue de mener bataille auprès du ministère afin que la prime d'entrée dans le métier soit rendue accessible à l'ensemble des néo-titulaires.

Mouvement

Le mouvement est le moyen, chaque année, d'obtenir un poste dans un département, de pouvoir changer de poste ou d'école. Il est ouvert aux PE qui désirent changer d'affectation ou qui doivent obligatoirement y participer. Les règles sont départementales et basées sur un classement par barèmes. Les demandes d'affectation sont examinées par les services de l'inspection académique et prononcées par le DASEN. Le SNUipp-FSU de votre département est à votre disposition pour vous aider à préparer votre mouvement, vous expliquer

les règles et vous accompagner. Depuis 2 ans, malgré l'intervention de cinq organisations syndicales, de nouvelles règles d'affectation, inadaptées au premier degré, ont été mises en place. Elles ont restreint les possibilités de choix et la prise en compte des particularités départementales. Pour davantage d'informations vous pouvez contacter les représentant-es du SNUipp-FSU de votre section départementale et consulter leur e-dossier Mouvement : e-mouvement.snuipp.fr/XX où XX est le numéro de votre département.

Changer de département

En tant que stagiaire, vous n'avez pas pu bénéficier de la procédure nationale et informatisée de permutations. En revanche, vous pouvez, à titre dérogatoire, bénéficier d'une demande de sortie du département de votre recrutement (exeat) et d'une demande d'entrée dans le(s) département(s) de votre choix (ineat), sous forme d'un courrier à adresser au directeur ou à la directrice d'Académie (DASEN) par la voie hiérarchique sous couvert de votre IEN. Pour constituer votre dossier et obtenir toutes informations, n'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU de votre département.

Quand on forme les citoyens de demain, on a besoin d'être épaulé.



Vous ne leur enseignez pas seulement les maths, l'histoire ou la musique, vous leur apprenez aussi à devenir les citoyens de demain, et ça n'est pas rien. Choisir l'Offre Métiers de l'Éducation, c'est choisir une offre conçue sur mesure pour les professionnels de l'éducation par MAIF avec l'Autonome de Solidarité Laïque. Un contrat unique qui garantit votre responsabilité, vos droits et vos dommages corporels ainsi que le soutien de proximité de notre partenaire l'Autonome de Solidarité Laïque. Pour plus d'informations : maif.fr/offreeducation.



#ChaqueActeCompte

L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et L'ASL. MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le code des assurances. L'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite «L'Autonome de Solidarité Laïque» 7 rue Portalis - 75008 Paris. Association régie par la loi 1901.

2 questions



COVID 19: QUELLES ADAPTATIONS?

Christèle Gasnier Martin enseignante T2, remplaçante dans la Drôme.

1. COMMENT T'ES-TU ADAPTÉE AU PORT DU MASQUE? QUELLES MODIFICATIONS AS-TU APPORTÉES À TA PRATIQUE?

L'adaptation au port du masque est compliquée. La communication non verbale est renforcée, ainsi que le langage corporel, pour remplacer les mimiques essentielles à la compréhension des élèves surtout pour la lecture théâtralisée ou la compréhension de textes. Je joue davantage avec mon regard, je verbalise plus, mes yeux sont mon sourire! Le masque est difficile à porter constamment, je me sens essouffée, même asphyxiée quand je raconte une histoire, donc j'ai dû, à mon grand regret, remplacer celle-ci par des écoutes musicales. De même j'entends mal les élèves et je dois m'approcher ou les faire répéter. La communication orale est fortement perturbée et modifiée. Je me sens en conflit entre le devoir de respecter les protocoles et l'organisation de la classe et ma gestion pédagogique. Le travail de groupe, la coopération, l'entraide se voient remis en cause alors que je les trouve essentiels. Les élèves sont impactés par le port du masque et les gestes barrières. Pour certains cela est source d'angoisse, de mal-être pour respirer ou porter des lunettes. Il faut trouver des solutions pour les rassurer, comme les laisser sortir un petit moment ce qui

peut perturber le cours, ou alors créer des mises en situation de détente comme le yoga dans la cour, où ils peuvent respirer et quitter leur masque. Selon les écoles, les règles dans la pratique de l'EPS changent sur le port ou non du masque, les distances. Alors j'ai pensé des activités individuelles qui respectent le protocole: renforcement musculaire, danse...

2. AS-TU VU DES CHANGEMENTS DANS LA GESTION DE LA DISCIPLINE?

La gestion de la classe pour les remplacements courts est plus compliquée. D'une part la mémorisation des prénoms se fait moins vite pour moi vu que l'on ne voit que les yeux. Cela rend l'autorité plus compliquée, car apprendre les prénoms rapidement donne une attention aux élèves et une forme de respect mutuel. Les divers protocoles de chaque école surchargent la quantité d'informations à retenir. Cela me rend plus stressée et impacte ma façon de gérer la classe. Le temps pour la gestion du protocole dû au manque de lavabos ou d'espace dans la classe, joue sur les apprentissages. Mais on prend l'habitude de se voir avec le masque. Un cap a été franchi à ce niveau comme une nouvelle façon de vivre. La norme sociale est en train de changer, ce qui était normal cesse de l'être.

SUR LE VIF



SYLVAIN DOUSSOT
formateur à l'INSPE de Nantes

«La formation a été revue par le ministère sans s'appuyer sur la recherche en sciences sociales ni sur les professionnels de terrain.»

“ QUELS SONT LES ENJEUX DE LA FORMATION INITIALE?

Des tensions existent déjà entre la préparation du concours et la formation professionnelle. Elles risquent d'être amplifiées avec le passage du concours en M2, qui reste très théorique, notamment parce que les élèves et leurs savoirs ne sont pas pris en compte. Il a alors été très compliqué de réussir à proposer une réelle formation. L'un des enjeux est de faire que les étudiantes et les étudiants apprennent à penser la question de l'enseignement en parallèle de celle de l'apprentissage, en fonction des savoirs et compétences en jeu. Un autre est de renforcer le lien entre les stages et la formation à l'INSPE en s'appuyant sur les champs de recherche qui s'intéressent à l'éducation et l'enseignement, et leur application en classe. Par exemple, d'accroître la formation sur les didactiques des disciplines plutôt que de séparer ce qui serait lié au métier et ce qui serait disciplinaire, chose sous-tendue par cette réforme.

QUELS RISQUES?

Un resserrement sur les fondamentaux. Le concours en fin de M2 risque de transformer la formation professionnelle en une préparation au concours. Et puis des étudiants moins disponibles, en M2, pour se questionner et analyser ce qu'il se passe en classe puisqu'ils devront se concentrer en même temps sur 1/3 temps en classe, concours et diplôme. Enfin, être formé à appliquer des méthodes pensées par des «experts», et non plus comme des professionnels qui analysent.



Covid-19

DES MOYENS POUR AFFRONTER LA CRISE

www.snuipp.fr/actualites/posts/education-des-moyens-humains-pour-reussir



Concours

supplémentaire 2021

UNIQUEMENT À CRÉTEIL!

neo.snuipp.fr/concours-supplementaire-2021,1498



Mouvement

AFFECTATIONS

neo.snuipp.fr/le-mouvement-departemental-et-les,1514

Violences sexuelles : le rôle de l'école

Alors que la question de l'inceste et des violences sexuelles à l'encontre des enfants semblait éloignée de ses préoccupations immédiates, la réalité a rattrapé l'école.

Le #MeTooInceste déclenché par la sortie du livre de Camille Kouchner, *La familia grande*, a permis à des milliers de victimes d'oser révéler ces crimes. Pour sa part, le sondage « Face à l'inceste 2020 » réalisé par IPSOS révèle que 10% des Français, soit 6,7 millions de personnes, se déclarent victimes d'inceste. Cela concernerait en moyenne deux à trois élèves dans une classe de CM2.

LE RÔLE DE L'ÉCOLE

Une agression sexuelle vécue dans l'enfance constitue un facteur de risque important dans la survenance de problèmes de santé mais aussi d'adaptation psychologique et sociale pouvant perdurer jusqu'à l'âge adulte. Face à l'ampleur de ce phénomène et à ses conséquences, le gouvernement doit aller au-delà des déclara-

tions d'intention et modifier la loi pour offrir une véritable protection aux victimes.

L'École joue un rôle essentiel dans la détection de ces situations. Elle doit avoir les moyens d'assurer le repérage de ces violences, la protection et l'accompagnement des victimes. Pour cela, les personnels doivent être formés, afin qu'ils sachent comment accueillir la parole et interpréter les signes que les enfants ne manquent pas d'envoyer pour appeler à l'aide.

Au SNUipp-FSU, nous revendiquons :

- le déploiement d'une campagne de sensibilisation à destination des élèves.
- la prise en compte de ces questions dans la formation initiale et continue de tous les personnels,
- que les PE soient formé-es et outillé-es



pour leur permettre d'éduquer à la santé et à la vie sexuelle et affective,
 → la définition de procédures rigoureuses et claires pour que chaque parole libérée puisse être considérée justement
 → le renforcement des équipes pluri professionnelles permettant le repérage de ces situations, notamment par la création de postes de médecins et d'infirmières scolaires ainsi que d'un service social dans le 1^{er} degré.

📖 « Six livres de jeunesse pour parler corps consentement et violences sexuelles ». À retrouver sur www.franceinter.fr/societe

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres sur gmf.fr/enseignement



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

*Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat AUTO PASS entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Sarah,
professeure des écoles.